

PLAN D'ÉTUDES

Piano



Description générale de la discipline

Jouer du piano au Conservatoire de Fribourg c'est découvrir un instrument polyvalent.

Par sa sonorité profonde, chantante et lumineuse, le piano est un instrument très joué et demandé. On l'entend aussi bien seul, dans les concerts et les musiques de films, que pour accompagner les autres instruments, tout comme des chansons, des orchestres ou des chorales. Il peut suggérer le vent ou l'eau, aussi bien qu'évoquer l'orage ou la tempête. C'est un instrument complet, pratiquement un orchestre à lui tout seul. Il est utilisé dans presque tous les styles de musique. Son répertoire est immense.

Les professeur-e-s proposent aux élèves un parcours musical riche et créatif allant au-delà de l'apprentissage des partitions.

Le cours comprend différents paliers en fonction de l'âge et de l'expérience pour permettre à l'élève une progression régulière et motivante.



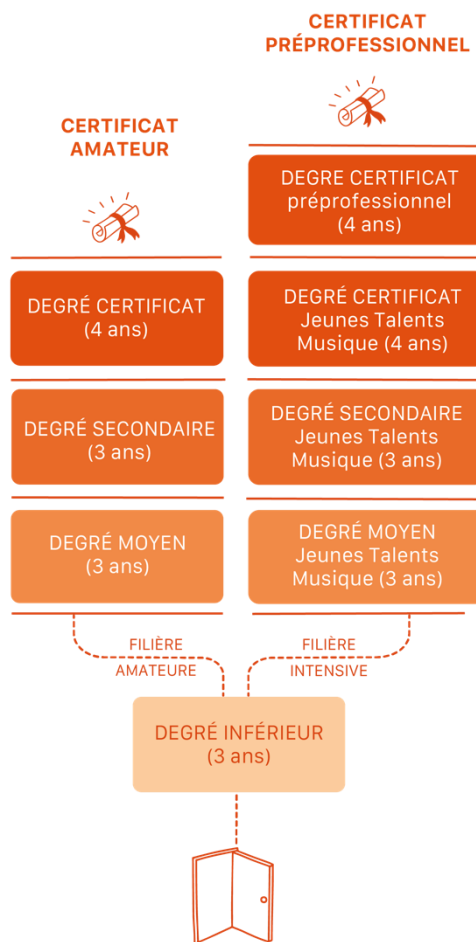
Conditions d'admission

Bien que les débuts à l'instrument se font souvent en même temps que l'entrée dans la scolarité, les élèves de tout âge dès l'entrée en 3H sont les bienvenu-e-s. Pour les élèves plus jeunes, une rencontre avec le professeur est souhaitée et un soutien des parents à la maison est nécessaire.

Pour que l'apprentissage du piano se fasse dans les meilleures conditions, une pratique quotidienne sera nécessaire, ainsi que de pouvoir s'entraîner sur un instrument de qualité (88 touches). À terme, un piano acoustique est indispensable.



Cursus de formation



MUSIQUE



Contenu de la formation

La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et l'élève est amené à la découvrir épisodiquement ○		La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement ●		La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative par exemple lors d'un examen ●	
TECHNIQUE INSTRUMENTALE		INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Posture	Développer une posture équilibrée (souplesse et tonus), Développement continu en lien avec le développement du répertoire	●	●		
	Prendre conscience de son corps	●		●	
Motricité fine	Rechercher une bonne position des mains (dans le prolongement du bras et permettant de former la voûte de la main)	○	●		●
	Maîtriser l'égalité et la conduite du son au sein d'un vaste répertoire	○	●		●
Coordination Diversité des gestes	Apprendre à gérer la pédale	○	●		●
	Travailler l'indépendance des mains	○	●		●
	Intégrer la notion de spatialisation (utilisation de l'espace sur le clavier)	○	●		●
Vélocité	Exécuter des passages rapides avec aisance, précision et expressivité.	○	●		●

APTITUDES MUSICALES ET CRÉATIVES		INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Sonorité Développer ses possibilités sonores à l'instrument	Développer une palette de nuances contrastées				
	S'appuyer sur différentes articulations				
	Équilibrer les plans sonores				
Rythme	Construire son interprétation sur un jeu stable et régulier				
	Développer une pulsation intérieure				
	Être cohérent-e avec les indications de tempo				
Expressivité et jeu	Transmettre des émotions et des ambiances				
Imagination	Développer un sens de l'interprétation personnelle				
LANGAGE ET NOTATION MUSICALE		INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Notation	Comprendre les symboles indiquant la manière d'interpréter l'œuvre (articulations, nuances, tempi, expression)				
Lecture à vue	Assimiler le texte musical (les notes, les rythmes, les indications d'expression)				
	Développer l'aptitude à déchiffrer une partition afin de développer la capacité de lecture musicale				
Modes majeurs et mineurs	Apprendre à reconnaître la différence entre le mode majeur et le mode mineur et intégrer cela dans l'interprétation				

	Travailler les gammes dans ces deux modes				
Accords et intervalles	Comprendre la structure des intervalles et accords de son répertoire				
	Apprendre à transposer des harmonies simples				
Formes et structures musicales	Apprendre à analyser sa partition en lien avec les formes musicales				
Epoques musicales	Développer sa connaissance des styles et époques et en tenir compte dans l'interprétation				
Découverte du répertoire	Par des exemples, des lectures, et l'écoute de différents médias et de concerts				
STRATÉGIE DE TRAVAIL (méthodologie et autonomie)		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Pratique instrumentale individuelle	Savoir organiser sa pratique instrumentale à la maison de manière de plus en plus autonome et régulière				
Méthodologie	Enrichir sa palette de moyens et de méthodes pour apprendre ses pièces et résoudre leurs difficultés				
Développer ses capacités d'auto-évaluation	Apprendre à s'écouter, à repérer ses erreurs et à les corriger				
Répertoire et motivation	Développer la curiosité musicale Développer le plaisir de jouer de la musique				

	S'encourager par des renforcements positifs (valoriser les étapes autant que le but) Cultiver le goût de l'effort	●			
Préparation à la scène	Connaître et pratiquer différentes approches permettant de jouer librement et aisément en public Développer sa présence de scène	○	●		●



Objectifs en termes d'attentes observables

Lors de l'évaluation, il est attendu que l'élève puisse :

Degré Inférieur, passage en degré Moyen

- Adopter une posture équilibrée et stable à l'instrument
- Produire des sonorités et des expressions différenciées
- Maîtriser les rythmes présents sur la partition

Degré Moyen, passage en degré Secondaire

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- Manifester une bonne motricité fine
- Jouer avec un tempo stable et maîtriser des rythmes plus complexes
- Faire preuve d'une bonne coordination

Degré Secondaire, passage en degré Certificat

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- Jouer avec aisance
- Susciter des émotions et des ambiances par son jeu
- Être capable de mettre les structures de ses pièces en évidence
- Exploiter une large palette de sonorités

Degré Certificat, examen final

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- Affirmer sa personnalité propre par un jeu engagé
- Témoigner d'une bonne présence de scène
- S'exprimer avec aisance dans différents styles et genres musicaux



Indication/attentes

Dès le début de la formation, un travail personnel et régulier (en principe 5 fois par semaine) en dehors des cours est attendu. La durée et la manière de s'entraîner sont définies en accord avec le/la professeur-e et adaptées à chaque élève.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle, notamment pour faciliter la lecture et la compréhension des partitions. Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateur.



Modalités de formation

Voici une partie des éléments mis en place pour l'élève afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaires :
 - 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré Secondaire
 - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année (les élèves adultes peuvent en être dispensés)
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Cursus de culture musicale (facultatif)
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés

En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



Evaluations

DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire (dès 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 4 pièces dont :
 - Une étude (ou pièce similaire)
 - Une pièce Baroque
 - Une pièce de l'époque Classique (un mouvement de sonatine ou autre)
 - Une pièce libre (styles différents des autres pièces)
 - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)
 - Une pièce peut être de la musique de chambre, quatre mains ou une improvisation
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (dès 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 4-5 pièces dont :
 - Une étude (ou pièce similaire)
 - Une pièce Baroque (polyphonie à deux voix)
 - Une sonatine Classique
 - Une ou deux pièces libres (styles différents des autres pièces)
 - Une pièce peut être de la musique de chambre, quatre mains, improvisation, jazz, rock
- Le jeu par cœur est vivement conseillé
- Résultat : 1° réussi, 2° réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3° non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (dès 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces de caractère et époques contrastés dont :
 - Une étude
 - Une Sinfonia ou un prélude et fugue de J.-S. Bach ou autre pièce baroque de difficulté équivalente
 - Un premier mouvement de sonate Classique
 - Une pièce Romantique
 - Une pièce moderne ou contemporaine
 - Une pièce peut être de la musique de chambre, quatre mains
- Il est recommandé de jouer une pièce par cœur au moins
- Résultat : 1° réussi, 2° réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3° non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (dès 8^{ème} semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : Œuvres de styles et époques différents dont :
 - Une pièce baroque (par exemple un prélude et fugue de J.-S. Bach)
 - Un morceau classique (Beethoven, Mozart ou Haydn. Une œuvre ou un mouvement de Sonate)
 - Un morceau romantique
 - Une œuvre moderne ou contemporaine
 - Une étude de virtuosité
 - Une des pièces du programme peut être de la musique de chambre
- Résultat : 1° réussi (avec succès/avec distinction), 2° non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, ateliers et ensembles et 2ème instrument).